

GUIDE CONSEIL | ÉTUDES SUPÉRIEURES

INTRODUCTION

Le présent guide a été créé dans le but d'aider les étudiants des cycles supérieurs dans leurs démarches de demandes de bourses auprès des organismes subventionnaires. La volonté institutionnelle est de s'assurer que les candidats de l'UQO soient bien appuyés et qu'ils aient un maximum de chances que leurs demandes soient retenues.

À la base, il est important de :

- **Adopter une approche stratégique** : avoir une stratégie qui va être congruente avec son choix de programme et d'université et qui va tenir compte du processus complexe et long de toute demande de bourse. La demande s'inscrit toujours dans le cadre d'un concours plus ou moins difficile, selon le cas. Il importe d'être persévérant et chercher à bien comprendre les critères d'évaluation.
- **Être proactif** : vérifier le plus tôt possible si la stratégie de soumission de bourses est adéquate à sa situation et si elle répond aux contraintes éventuelles des organismes, notamment en termes d'admissibilité. Impliquer au tout début les personnes clés (ex : le directeur pressenti de la thèse, le directeur du programme d'études supérieures).
- **Prévoir le temps nécessaire** : le processus de préparation du dossier est très long. En effet, il faut identifier les personnes qui auront à compléter les lettres d'appréciation demandées, leur soumettre à temps le projet de recherche demandé par l'organisme, leur laisser le temps de le lire et de rédiger la recommandation, prévoir le temps nécessaire pour la transmission de la lettre à l'instance qui doit la recevoir, etc. Idéalement, il faut s'y prendre une année à l'avance si on veut optimiser les possibilités offertes par les programmes.
- **Suivre à la lettre les instructions** données par les organismes. Obtenir de l'information de première main en cas de questionnement. Soyez critique : ne vous fiez pas aux rumeurs de couloirs ou aux légendes urbaines.

LES PRINCIPAUX ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

Portez une attention particulière à la période de validité de la bourse. Dans la majorité des demandes, cette période correspond à l'année académique qui suit le dépôt de votre candidature. Par exemple, les étudiants qui commencent leur dernière année de baccalauréat peuvent présenter des demandes de bourses de niveau maîtrise pour l'an prochain. Aux fonds FQRNT, FRSQ, FQRSC, ainsi qu'au CRSNG, CRSH et aux IRSC, les étudiants ayant déjà commencé leurs études supérieures peuvent obtenir la bourse à partir de la session d'été suivant la demande.

Le **FQRNT** (Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies), qui oeuvre dans les domaines de recherche en sciences naturelles, sciences mathématiques et du génie, le **FRSQ** (Fonds de la recherche en santé du Québec) pour le domaine de la santé humaine et le **FQRSC** (Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture) pour les domaines reliés aux sciences sociales et humaines, aux arts et lettres, sont des organismes du Gouvernement du Québec qui offrent des bourses de niveau maîtrise et doctorat. Ces bourses sont disponibles pour une période de 2 ans à la maîtrise et de 3 ans au doctorat.

Le **CRSNG**, Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada est un organisme du gouvernement fédéral qui offre des bourses de niveau maîtrise et doctorat dans le domaine des sciences. Certaines spécialités du doctorat en psychologie y sont aussi admissibles

Le **CRSH**, Conseil de recherche en sciences humaines du Canada est un organisme du gouvernement fédéral qui offre des bourses de niveau maîtrise et doctorat pour tous les domaines d'études sauf les sciences. Les étudiants qui s'inscrivent au doctorat après une maîtrise peuvent recevoir du financement de la 1^{ère} à la 4^e année inclusivement. Les étudiants qui s'inscrivent au doctorat directement après un diplôme de 1^{er} cycle sont également admissibles à recevoir du financement dès la première année d'études.

COMBIEN PEUT VALOIR UNE BOURSE ?

N.B. Il est fortement recommandé de consulter les sites Internet des organismes subventionnaires afin de valider les informations dans les tableaux suivants. Les principaux programmes sont présentés ici. D'autres programmes décrits dans les sites Internet peuvent répondre aux besoins des étudiants.

Programmes du [CRSH](#)

Programme	Montant	Date limite	Moyenne minimale
Programme de bourses d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier – Bourses de maîtrise	17 500 \$ 12 mois (non renouvelable)	Novembre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
Bourses de doctorat du programme de bourses d'études supérieures du Canada – Joseph-Armand-Bombardier	35 000 \$ par année pendant 3 ans	Novembre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
Bourses de doctorat du CRSH	20 000 \$ par année pendant 12, 24, 36 ou 48 mois	Novembre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
N.B. Un seul formulaire à remplir pour ces deux programmes			

Programmes du [CRSNG](#)

Programme	Montant	Date limite	Moyenne minimale
Bourses d'études supérieures du Canada Alexander-Graham-Bell – Maîtrise (BESC M)	17 500 \$ (pour un an)	Octobre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
Bourses d'études supérieures du CRSNG – Maîtrise (ES M)	17 300 \$ (pour un an)	Octobre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
Bourses d'études supérieures du Canada Alexander-Graham-Bell – Doctorat (BESC D)	35 000 \$ par année (pendant au plus trois ans)	Octobre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30

Bourses d'études supérieures du CRSNG – Doctorat (ES D)	21 000 \$ par année (pendant au plus trois ans)	Octobre Remettre le formulaire à votre département	3,70/4,30
---	---	---	-----------

Remarques :

Si les **bourses d'études supérieures du Canada (BESC)** vous intéressent, veuillez présenter une demande de bourse d'études supérieures (ES) du CRSNG. Il n'existe pas de formulaire de demande ni de processus de présentation des demandes distincts pour le Programme de BESC. Les candidats les mieux classés au concours de bourses ES seront automatiquement considérés en vue de l'octroi d'une BESC par le CRSNG.

Programmes du [FQRSC](#)

Programme	Montant	Date limite	Moyenne minimale
Bourse de maîtrise en recherche (B1)	15 000 \$ par année (pendant un maximum de 6 sessions)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,70/4,30
Bourse de doctorat en recherche (B2)	20 000 \$ par année (pendant un maximum de 9 sessions)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,70/4,30

Programmes du [FQRNT](#)

Programme	Montant	Date limite	Moyenne minimale
Bourse de maîtrise en recherche (B1)	15 000 \$ par année (pendant un maximum de 6 sessions)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,55/4,30
Bourse de doctorat en recherche (B2)	20 000 \$ par année (pendant un maximum de 9 sessions)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,55/4,30

Programmes du [FRSQ](#)

Programme	Montant	Date limite	Moyenne minimale
Formation de maîtrise	15 000 \$ par année (pendant un maximum de 2 ans)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,30/4,30
Formation de doctorat	20 000 \$ par année (pendant un maximum de 3 ans)	Octobre Les dossiers sont complétés en ligne	3,30/4,30

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

C'est une demande complète incluant le formulaire et les pièces justificatives: lettres d'appréciation, relevés de notes, etc. Tous les dossiers de candidature doivent être complétés directement au traitement de texte sinon ils sont rejetés. Il en est de même pour les lettres d'appréciation. Certains organismes (ex : FQRSC et FQRNT) demandent de compléter le formulaire à partir de leur site Web.

Chaque dossier de candidature est évalué par un comité. Il apparaît important que votre dossier de candidature soit agréable et facile à lire. De plus, les évaluateurs vont examiner votre dossier avec l'optique de récompenser les étudiants AYANT DÉMONTRÉ CONCRÈTEMENT ET CLAIREMENT leurs aptitudes aux études et à la recherche.

LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Pour soumettre sa candidature à un programme de bourses, il faut compléter le formulaire de l'organisme concerné, disponible sur le site Internet. Le candidat doit : répondre à toutes les questions; respecter les espaces alloués pour les réponses; **porter beaucoup d'attention à la qualité du français.**

Vous devez suivre à la lettre les instructions données par l'organisme.
--

LES RELEVÉS DE NOTES

L'excellence académique est évaluée principalement selon deux critères : la moyenne cumulative et la durée des études. Règle générale, une moyenne de première classe, ce qui correspond généralement à une moyenne supérieure à 3.7 est requise pour avoir une chance d'obtenir une bourse. Les comités reconnaissent que certaines situations peuvent affecter la moyenne d'un candidat. Il importe toutefois d'expliquer clairement les conditions qui ont conduit à cette situation (ex : congé de maternité, maladie).

Pour les concours où l'on ne demande pas de description de projet de recherche, la moyenne cumulative est un facteur prépondérant. Il arrive toutefois que des étudiants possédant une moyenne plus faible obtiennent une bourse; tout dépend du groupe de candidats dans lequel on se classe pour un concours particulier et de la qualité du dossier présenté.

Plusieurs organismes exigent des relevés de notes officiels ou conformes à l'original (copies assermentées).

Quelques institutions d'enseignement refusent de remettre aux étudiants des relevés de notes officiels et font parvenir eux-mêmes, sur demande, les relevés à l'endroit de votre choix. Si vous avez étudié dans d'autres institutions, dans des programmes pour lesquels vous devez inclure un relevé de notes, prévoyez suffisamment de temps pour que le relevé puisse se rendre à bon port dans les délais requis.

LE PROJET DE RECHERCHE

Les organismes subventionnaires externes exigent habituellement une description d'un projet de recherche ou d'études. Cependant, pour les organismes **FQRNT** et **FQRSC**, la description du projet de recherche n'est exigée que pour les demandes de niveau doctorat.

Pour rédiger votre projet de recherche, vous devriez consulter un professeur qui a de l'expérience dans l'encadrement d'étudiants de maîtrise et doctorat.

Il peut être difficile de définir un projet si vous n'avez pas encore entrepris le cycle d'études pour lequel vous demandez une bourse, mais c'est une étape incontournable pour son octroi. Il est également nécessaire d'indiquer le champ ou le domaine de recherche que vous prévoyez traiter. Les comités reconnaissent que les intérêts de recherche d'un étudiant en tout début du processus sont normalement en développement comparativement à ceux d'un étudiant en plein milieu de son programme d'études. Son projet de recherche sera donc moins arrêté.

Étant donné que, pour les bourses de doctorat et certains concours de maîtrise, le projet de recherche est crucial, il est essentiel de décrire votre projet dès le premier paragraphe. Il faut comprendre que les évaluateurs des demandes doivent très bien saisir la recherche que vous planifiez entreprendre. Pour ce faire, vous devez répondre aux questions : QUOI ? QUAND ? COMMENT ? AVEC QUI ? POUR QUI ? Ainsi, vous vous assurez de bien cerner votre projet de recherche, vous pourriez étayer les diverses dimensions de votre recherche dans

les paragraphes subséquents. À moins d'avis contraire, la partie «projet de recherche» devrait avoir entre deux et quatre pages.

UNE BONNE DEMANDE DEVRAIT :

- Respecter l'ordre des critères énoncés;
- Être rédigée de façon claire, logique et cohérente;
- Utiliser un langage simple, adéquat (éviter le jargon);
- Être écrite dans un bon français, sans faute de grammaire ou de syntaxe;
- Présenter un projet bien circonscrit;
- Faire ressortir vos qualités et vos réalisations;
- Mettre en évidence votre aptitude à la recherche;
- Préciser le lien de vos études avec votre recherche actuelle;
- Souligner l'originalité, la pertinence et l'importance de votre sujet de recherche;
- Démontrer en quoi votre projet de recherche contribue à l'avancement des connaissances dans votre domaine de recherche; souligner son caractère innovateur; s'appuyer sur des références d'auteurs (utiliser des citations);
- Faire le lien entre votre recherche actuelle et vos objectifs de carrière;
- Fournir des renseignements exacts;
- Si votre thèse fait appel à une autre langue que votre langue maternelle, préciser votre maîtrise de celle-ci;
- Faire appel à des pairs ou à des professeurs en vue de recueillir leurs commentaires.

LES LETTRES D'APPRÉCIATION

Les lettres d'appréciation ont un poids déterminant dans l'évaluation globale du dossier. La plupart des concours exigent des lettres d'appréciation. Pour ce faire, il faut choisir soigneusement ses répondants. Un des répondants devrait être le directeur de mémoire ou de thèse. Il est important de leur laisser le temps nécessaire pour lire votre projet de recherche et votre dossier de demande et pour rédiger leurs commentaires.

Demandez préférablement des lettres d'appréciation à des professeurs ou des chargés de cours avec qui vous avez suivi un ou plusieurs cours pour lesquels vous avez obtenu de très bons résultats. Ces enseignants doivent être engagés activement dans la recherche et diriger des étudiants de maîtrise et de doctorat.

Un bon répondant devrait être en mesure d'expliquer clairement dans sa lettre au comité de sélection pourquoi vous méritez une bourse et l'importance de retenir votre candidature. Celui qui est habilité à vous fournir une recommandation personnalisée adéquate fera refléter les forces de votre candidature. C'est un répondant qui connaît bien votre projet de recherche ou qui suit votre cheminement académique. Il est capable de parler de vous et de vous comparer aux autres étudiants de votre programme. Il est important de vous assurer de sa volonté de vous écrire cette lettre (qui doit obligatoirement être rédigé au traitement de texte). Si vous doutez quelque peu de son désir de la rédiger, il vaut nettement mieux demander à un autre répondant.

Un bon répondant devrait être en mesure de :

- Situer son expertise à titre de répondant;
- Avoir un ton enthousiaste;
- Expliquer en quoi le candidat est de calibre supérieur et mérite de recevoir une bourse;
- Souligner les aptitudes et les réalisations du candidat;
- Faire ressortir les aptitudes aux études et à la recherche du candidat;
- Insister sur les qualités personnelles et professionnelles du candidat;
- Appuyer les renseignements donnés dans la demande;
- Parler de votre projet de recherche;
- Au doctorat, confirmer et expliquer en quoi votre projet est novateur.

L'EXPÉRIENCE PERTINENTE

Bien sûr, toute expérience en recherche ou en enseignement doit être mentionnée dans cette section. Il est aussi important de citer tout emploi, même un emploi qui n'est pas directement lié à votre domaine de recherche

puisque celui-ci peut permettre de faire valoir certaines qualités ou aptitudes personnelles ou professionnelles valorisées en recherche. Par exemple, vos divers emplois peuvent démontrer vos habiletés de communication orale et écrite, votre capacité de leadership dans un groupe, votre esprit analytique et de synthèse, votre sens d'innovation et de créativité, votre aptitude à travailler en équipe et votre affabilité.

LES PUBLICATIONS ET LES COMMUNICATIONS

Règle générale, on dresse la liste des publications et des communications selon les directives et catégories précisées par les organismes (les publications avec comité de lecture, les publications sans comité de lecture, les ouvrages collectifs, les rapports de recherche, les affiches, les communications, etc.).

Il faut mentionner les publications qui ont été acceptées officiellement. Il est aussi suggéré d'inscrire à la rubrique appropriée la participation à différents concours (ex : Concours de vulgarisation scientifique de l'Université du Québec).

OÙ FAUT-IL FAIRE LE DÉPÔT DE LA DEMANDE ?

Chaque organisme subventionnaire a sa propre façon de procéder. Lisez les consignes attentivement. On peut vous demander de déposer votre demande à votre département, au responsable des programmes de bourses aux Services aux étudiants ou de le faire parvenir directement à l'organisme concerné. Prenez également soin d'aviser vos professeurs de l'endroit où ils doivent faire parvenir leur lettre d'appréciation. Assurez-vous qu'ils respectent la date limite de réception de leur lettre.

Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception de votre dossier dans les délais indiqués lors de l'annonce du programme, communiquez avec la personne qui devait recevoir le dossier à l'Université, dans le cas où les dossiers doivent être présentés par l'institution, ou directement à l'organisme qui devait recevoir le dossier, dans le cas où l'Université n'est pas impliquée dans la soumission des dossiers.

LA SÉLECTION DES DOSSIERS ET LES RÉSULTATS

Les critères sont précisés dans les directives des concours mais, en règle générale, la sélection est basée sur l'excellence du dossier et sur la pertinence et la qualité du projet. Les notes, les bourses, le potentiel en recherche, les aptitudes à la communication et le leadership sont habituellement les critères les plus fréquemment utilisés.

Les boursières et les boursiers sont choisis par des comités de sélection composés de professeurs du domaine et, ou de professionnels et d'experts. Pour chaque concours, les membres de ces comités évaluent les demandes et classent les candidatures selon des critères précis, rigoureux et identiques d'un évaluateur à l'autre.

Pour certains grands concours, les candidatures sont d'abord classées par le comité d'évaluation de leur programme d'études ou leur département et ensuite par un comité de sélection universitaire.

Le processus d'évaluation terminé, les organismes octroient leurs bourses aux candidats selon le nombre de bourses disponibles et le rang obtenu par le candidat.

Habituellement, les résultats sont annoncés par voie de lettre expédiée à votre domicile. Parfois on indique le rang obtenu et, ou le pointage, mais jamais la liste des boursiers, ni le classement des autres candidats, car ces informations sont confidentielles. L'organisme demande généralement à l'étudiant de confirmer l'acceptation de la bourse. Assurez-vous de respecter les modalités et la date limite prévue pour cette dernière étape.

Il est essentiel de respecter les exigences des organismes en termes d'annonce publique des résultats. Par exemple, le CRSH et le CRSNG exigent des universités un embargo sur l'annonce publique des résultats. Vous devez donc consulter le coordonnateur des bourses à cet effet pour connaître les modalités qui s'appliquent à votre bourse.

Si vous obtenez une bourse de plus d'un organisme, il est possible que vous puissiez les cumuler. Advenant le cas où vous devriez choisir entre deux ou plusieurs bourses, tenez compte des critères suivants : le montant de la bourse et sa durée, la possibilité ou non de renouveler ou encore le nombre d'heures maximales de travail permises si vous avez un emploi.

DATES LIMITES

Le respect de la date limite est primordial. Une demande reçue en retard est automatiquement rejetée.

Un conseil de base à répéter : Dans l'incertitude, soyez proactif. Informez-vous !

Le présent document a été créé en s'inspirant de textes de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke.

Bureau du registraire et des services aux étudiants

Le 19 juin 2009